

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 28 novembre 2016 portant inscription au tableau d'avancement et promotion à la classe exceptionnelle dans le corps des conseillers économiques au titre de l'année 2016

NOR : ECFT1636217A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires; ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2004-1260 du 25 novembre 2004 fixant le statut des conseillers économiques;

Vu l'arrêté du 24 août 2015 fixant pour l'année 2015 les taux de promotion dans certains corps du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique pour les années 2015, 2016 et 2017;

Vu la proposition de la direction générale du Trésor;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire du corps des conseillers économiques de la direction générale du Trésor lors de sa session du 25 novembre 2016,

Arrête:

Article 1^{er}

MM. Jean-Paul THUILLIER et Dominique LEBASTARD, conseillers économiques hors classe, sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade de conseiller économique de classe exceptionnelle au titre de l'année 2016 et promus à ce grade à compter du 1^{er} janvier 2016 selon les conditions indiquées ci-après:

NOM et prénom	SITUATION DANS LE GRADE				
	De conseiller économique hors classe		De conseiller économique de classe exceptionnelle		
	Échelon	Échelle/Chevron	Échelon	Échelle/Chevron	Date d'effet
THUILLIER Jean-Paul	7 ^e	Hors échelle B 3 ^e chevron	1 ^{er}	Hors échelle C 1 ^{er} chevron (IB 1430)	01/01/2016
LEBASTARD Dominique	7 ^e	Hors échelle B 3 ^e chevron	1 ^{er}	Hors échelle C 1 ^{er} chevron (IB 1430)	01/01/2016

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 novembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale adjointe,
M. CESANA